



**N.I.F : 001407024331969**

**AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N°05 /2026**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Biskra, wilaya de Biskra, organise un concours national restreint d'architecture pour la sélection des bureaux d'études pour l'études et suivi de la réalisation **Du 54 Logements Promotionnels Aidés (27 Logements Type F3+27 Logements F4) + Logements Promotionnels Libres**, Au Profit Des Personnels Du Secteur De La Santé A La Commune De Biskra ( Programme 2018) .

**Architectes seuls ou en groupement ou Société Civile et Professionnelle (SCP) ainsi qu'aux bureaux d'études publics**, inscrits au tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, et avoir pour l'éligibilité une équipe composée d'un Chef de projet : Architecte ou Master ou Ingénieur en génie-civile ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans et Technicien Supérieur ou DEUA ou licencié en bâtiment ou en génie civile ayant une expérience supérieure ou égale à 02 ans, Ayant déjà assuré la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) D'un projet de logement de 30 logts ou plus (en un seul tenant), ou un (01) projet équipement public classé à la catégorie « B » ou plus), Disposant d'un **Véhicule et un Traceur** et ayant réalisé un chiffre d'affaire égal ou supérieur à **3.000.000,00 DA**, Il s'agit de **Cumule** des trois (03) meilleures chiffre d'affaire des cinq (5) dernières années (2020- 2021-2022-2023-2024), joindre une copie de (C20) ou des bilans financiers, visée par les services des imports des 5 derniers années, et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la direction général de l'OPGI de Biskra sise à la cité « EL AMEL » 1000 logements Biskra, Contre paiement des frais de reproduction fixés à **10.000,00 DA HT** pour le cahier des charges non remboursables.

-La durée de préparation des offres du présent concours est fixée à Vingt-Huit (28) jours répartie en deux phases :

- **Première phase** : un délai de **07 jours**, est accordé aux soumissionnaires pour la préparation uniquement du dossier de candidature est ce à compter de la première parution de l'avis du concours dans les quotidiens nationaux ou BOMOP ou Portail électronique des marchés publics ou la presse électronique .
- **Deuxième phase** : un délai de **21 jours**, est accordé aux soumissionnaires pré qualifiés à l'issu de l'évaluation des dossier de candidatures, pour la remise des offres techniques: des prestations et des offres financières. (annoncer par avis de presse et lettre d'invitation des candidats présélectionnés ).

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

- **Dossier de candidature comprend** : Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.

Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet .

**Les documents et les pièces requises dans dossier de candidature sont ceux exigés à l'article 20 de l'offre technique.**

- **Dossier technique comprend** :La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.

Mémoire technique justificatif ; en matière de :Note méthodologique , Contraintes et solutions proposées.

Document technique justificatif : Moyens humains à mobiliser pour le projet.

Moyens matériels à mobiliser pour le projet.

Le cahier des charges approuvé portant à sa dernière page, la mention « lu et accepté ».

Planning des délais par phase.

- **L'offre de prestations comprend** : Les pièces graphiques et écrites conformément à l'article 20 du cahier des charges de l'offre technique.

Une enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

- **L'offre financière comprend** : La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet.

Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

**Dans une première phase : Dépôt des offres de candidatures selon la forme indiquée dans le cahier des charges** La date est l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature sont fixées le septième jour (07 eme) au plus tard à 12 H 00 auprès du bureau d'ordre de la direction général de l'OPGI de Biskra sise à la cité « EL AMEL » 1000 logements Biskra. , et ce à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale ou le BOMOP ou Portail électronique des marchés publics ou la presse électronique , si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, celle-ci sera reportés au jour ouvrable suivant, au même horaire ; et l'ouverture des plis des dossiers seront une séance public à 13h30, cette Annonce est comme une invitation .

**Dans une deuxième phase : Dépôt des offres distinctes ; technique, de prestations et financière selon la forme indiquée dans le cahier des charges** La date est l'heure limite de dépôt des offres technique, de prestations et financière, sont fixées au Le vingt et unième (21) jour au plus tard à 12 H 00 auprès du bureau d'ordre de la direction général de l'OPGI de Biskra sise à la cité « EL AMEL » 1000 logements Biskra, et ce à compter de la date de la première parution de l'annonce pour les candidats qualifiés de la première phase, dans la presse nationale ou le BOMOP ou Portail électronique des marchés publics ou la presse électronique, appuyé par un courrier d'invitation transmis par le service contactant. Si la date de dépôt des offres techniques des prestations et financières coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, celle-ci sera reportée au jour ouvrable suivant, au même horaire.

Le délai de validité des offres est équivalent à la durée de préparation des offres accordées aux soumissionnaire augmenté de (90) jours.